

Administration publique - M1 Tronc commun

Master Administration Publique

 Durée
1 an

 Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales

 Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Vous souhaitez préparer les concours A ou B de la fonction publique (ou être recruté par contrat) ?

L'IPAG de Lille met son expérience et la qualité de sa formation au service d'étudiants soucieux de s'y préparer dans les meilleures conditions. Il propose à cette fin un Master 1 mention Administration publique tronc commun (TC).

Le **Master 1 mention Administration publique TC** comporte des enseignements communs et des enseignements optionnels de spécialisation.

Les options de spécialisation accessibles au cours des semestres 1 et 2 sont :

- option administration centrale et des services déconcentrés ;
- option administration territoriale ;
- option administration territoriale de la santé ;
- option administration pénitentiaire ;
- option administration des finances, de la concurrence et de la répression des fraudes.

La vocation principale du Master est de former les cadres du secteur public.

Savoir-faire et compétences

- Compétences comportementales :

- être force de proposition au sein d'un service ;

- employer les différents registres d'expression écrite et orale dans un contexte professionnel en Français et dans une langue étrangère ;
- valoriser son projet professionnel ;
- respecter les règles relatives à l'éthique et à la déontologie ;
- accompagner le changement au sein d'un service ou d'un territoire.

- Compétences opérationnelles :

- traiter les questions ayant des implications financières
- gérer les ressources humaines ;
- rechercher et synthétiser des données relatives aux politiques publiques ;
- rédiger un document opérationnel, une synthèse ou un mémoire ;
- piloter une politique publique ;
- produire un livrable sur commande d'un supérieur (SAé) ;
- conduire une recherche sur les politiques publiques ;
- défendre un projet professionnel.

Les + de la formation

- Programme de la formation axé sur la professionnalisation.
- Formation à la fois diplômante et préparation spécifique aux concours.
- Calendrier adapté pour permettre le passage des concours.
- Stage obligatoire en Master 1 au sein d'un établissement public ou privé gérant une mission de service public.
- Mise en place de Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAé).

L'IPAG de Lille est partenaire de la Classe Prépa Talents (CPT) du service public portée par l'IRA de Lille. De plus, l'IPAG porte, de manière autonome, la CPT métiers de l'administration pénitentiaire Hauts-de-France.

Les CPT sont des formations diplômantes qui visent à faciliter l'insertion des étudiants boursiers dans la fonction publique en qualité de cadre, et ce, en leur apportant une solide culture administrative ainsi qu'un soutien pédagogique (mentorat renforcé ; stage au sein d'une administration ; entraînement aux épreuves écrites et orales...) et un soutien matériel (« Bourse Talents »).

Organisation

Organisation

La formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences (BCC).

En M1, ces BCC sont pour chaque semestre :

- Communiquer à des fins de transfert de connaissances au sein d'une administration publique ;
- Gérer l'environnement juridique au sein d'une administration publique ;
- Mettre en œuvre une politique publique ;
- Valoriser son projet professionnel ;
- Analyser ses actions en situation professionnelle.

Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels.

La démarche suivie vise à permettre l'acquisition :

- de connaissances théoriques fondamentales ou « savoirs » (approche académique) ;
- de savoir-faire, de savoir-être et de savoir-devenir (« compétences opérationnelles » et « compétences comportementales »).

Stages

Stage : Obligatoire

Stage obligatoire d'une durée de 4 semaines minimum.

Admission

Conditions d'admission

Déposez votre candidature sur la plateforme nationale : <https://monmaster.gouv.fr>

Et après

Poursuite d'études

La formation offre des débouchés liés au choix des options.

Les étudiants peuvent ainsi poursuivre leur formation en :

- M2 métiers de l'administration centrale et des services déconcentrés (en FI ou en apprentissage) ;
- M2 métiers de l'administration territoriale (en FI ou en apprentissage) ;
- M2 métiers de l'administration pénitentiaire (en FI uniquement) ;
- M2 droit de la santé (en FI ou en apprentissage).

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle se fait par le biais des concours.

Par exemple :

- Attaché / Attachée d'administration de l'Etat, territorial ou d'administration hospitalière ;
- Inspecteur / Inspectrice des finances publiques, des douanes, de la DGCCRF, du travail ;
- Directeur / Directrice des services pénitentiaires, Directeur / Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation ;
- Rédacteur / Rédactrice territorial ;
- Contrôleur / Contrôleuse des finances publiques, des douanes, de la DGCCRF, de l'INSEE ;
- Conseiller / Conseillère Pôle Emploi ;
- Conseiller / Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation ;

- Capitaine pénitentiaire ;
- Secrétaire d'administration centrale...

L'insertion dans l'administration est également possible par le biais d'un recrutement contractuel.

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires d'emplois publiés par l' *ODiF* (*Observatoire de la Direction de la Formation*)

Les fiches emploi/métier du  *Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois* (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Autres contacts

Contact administratif :

IPAG Lille – 03 20 90 74 39
ipag@univ-lille.fr

Contact pédagogique :

Michel Viviano – michel.viviano@univ-lille.fr

Lieu(x)

 Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales

En savoir plus

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

 <https://droit.univ-lille.fr/>